

# La Haye, Pays-Bas 5 juillet au 13 août 2010

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Programme de bourses de perfectionnement en droit international des Nations Unies est conduit dans le cadre du Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, lui-même établi par l'Assemblée générale dans la résolution 2099 (XX) du 20 décembre 1965. Le Programme de bourses de perfectionnement est organisé par la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques des Nations Unies.

#### **OBJECTIFS**

Le Programme de bourses propose une formation de haute qualité, dispensée par des universitaires et des praticiens éminents issus de différentes régions et systèmes juridiques sur une large gamme de sujets fondamentaux du droit international. En outre, le caractère interactif de la formation permet aux participants de partager leurs expériences respectives et d'échanger leurs vues, en vue de promouvoir une meilleure compréhension des questions contemporaines de droit international et la coopération à leur sujet.

Le Programme de bourses vise essentiellement à permettre à des personnes qualifiées, notamment des fonctionnaires nationaux et des enseignants en droit international provenant de pays en développement et de pays à économie émergente, de parfaire leur connaissance du droit international et des activités juridiques des Nations Unies ainsi que des entités qui y sont associées.

#### PROGRAMME DES COURS

Le Programme de bourses comprend des cours de l'Académie de droit international de La Haye (Droit International Public), des séminaires organisés par la Division de la codification, et des visites d'étude.

Les séminaires du Programme de bourses de 2010 ont porté sur les sujets suivants: « Les compétences des États dans le droit international » (M. Kohen, professeur à l'Institut de hautes études internationales et du développement, Genève); « Le droit des traités » (O. Corten, professeur à l'Université libre de

Bruxelles, Bruxelles); « Le règlement international des différends » (M. Bennouna, juge à la Cour internationale de Justice); « Le droit international humanitaire » (T. De Saint Maurice, Comité international de la Croix-Rouge); « Le droit de la mer » (J.-P. Cot, juge au Tribunal international du droit de la mer et professeur émérite à l'Université de Paris 1); « La Protection internationale des droits de l'homme » (W. Schabas, professeur à l'Université nationale d'Irlande et Directeur du Centre irlandais pour les droits de l'homme); « Le droit pénal international » (R. Maison, professeur à l'Université de Paris-Sud 11); « Le droit environnemental international » (L. Boisson de Chazournes, professeure à l'Université de Genève); et « Le droit commercial international » (H. Ruiz-Fabri, professeur à l'Université de Paris 1 – Panthéon- Sorbonne et Directeur de l'Institut d'études comparées de Paris). Les boursiers ont également assisté à des séminaires sur « Les relations entre le droit international et le droit national » et « Le travail de la Commission du droit international » (P. Bodeau-Livinec, juriste à la Division de la codification, Bureau des affaires juridiques):

Des visites d'étude ont été organisées à la Cour internationale de Justice, à la Cour pénale internationale et à la Cour permanente d'arbitrage.

### MÉTHODOLOGIE ET DOCUMENTATION

Le Programme de bourses s'est déroulé sous la forme de séminaires interactifs et de débats, afin de permettre un échange de vues approfondi. Une documentation détaillée a été fournie à chaque participant au commencement du Programme. Les participants ont fait des présentations sur certains des sujets inscrits au Programme dans leur contexte national. Des certificats ont été décernés aux participants ayant participé à l'ensemble du Programme.

### PARTICIPATION/QUALIFICATIONS DES CANDIDATS

Les candidats au Programme de bourses étaient âgés de 24 à 40 ans au début du Programme. Ils étaient détenteurs d'un diplôme de droit et avaient une expérience pratique dans le domaine du droit international acquise en travaillant pour une organisation publique ou privée, ou pour une université.

Les 19 boursiers ayant suivi le Programme de bourses étaient originaires des pays suivants : Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Équateur, Fédération de Russie, Indonésie, Namibie, Niger, Qatar, République démocratique du Congo, Sénégal, Soudan, Togo, Ukraine et Viet Nam. Deux participantes autofinancées provenaient de l'Australie et de la République tchèque.

### LIEU ET LANGUE DU PROGRAMME

Le Programme de bourses s'est déroulé au Palais de la Paix à La Haye (Pays-Bas), du 5 juillet au 13 août 2010. Il s'est tenu en langue française.

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : www.un.org/law/ilfp.